

Aires infestées par l'arpenreuse de la pruche, au Québec, en 2009

Produit le 8 octobre 2009

Remerciements

Nous tenons à souligner la participation de monsieur Louis Deschamps, t.a.a.g.,sp., sans laquelle, l'ensemble des données des relevés aériens ne seraient accessibles, en format numérique.

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'environnement et de la protection des forêts
880, chemin Sainte-Foy, 6^{ième} étage
Québec (Québec)
G1S 4X4
Téléphone : (418) 627-8646
Télécopieur : (418) 643-2368
Courriel : conservation.forets@mrnfp.gouv.qc.ca

Diffusion

Cette publication est disponible en ligne uniquement à l'adresse :

<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/fimaq/insectes/fimaq-insectes-portrait-relevés.jsp>

© Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 3^e trimestre, 2009

Introduction

Les forêts sont essentielles au bien-être des Québécois. Le gouvernement met donc tout en oeuvre pour les mettre en valeur et les protéger, notamment contre certains effets négatifs causés par les insectes et les maladies.

Relevés aériens

Le relevé aérien des dommages causés par les principaux ravageurs forestiers est effectué annuellement depuis 1967 par la Direction de l'environnement et de la protection des forêts du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Il permet d'évaluer l'intensité et l'étendue des dégâts résultant d'épidémies d'insectes, mais se prête aussi à d'autres utilisations comme la délimitation des superficies brûlées par le feu, l'appréciation de l'efficacité des traitements aériens d'insecticides biologiques ou, encore, l'évaluation du dépérissement des érablières.

Un nouvel outil de travail

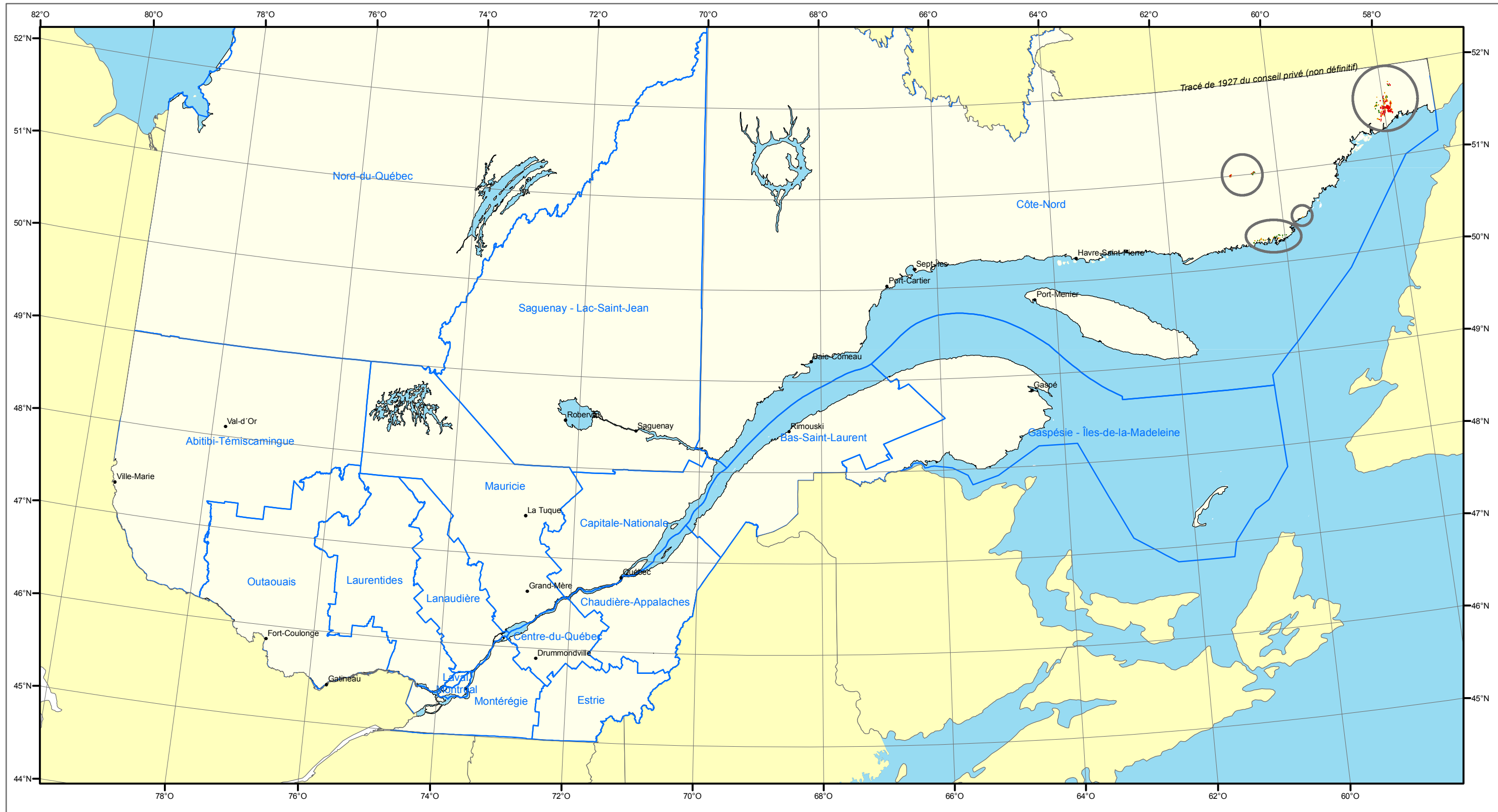


Depuis 2003, l'inventaire aérien est réalisé à l'aide du nouvel outil de Relevé Aérien à Référence Spatiale (RARS) développé au MRNF pour optimiser la saisie et le traitement de l'information. Cette

solution permet de numériser, du haut des airs et en temps réel, les perturbations naturelles sur un écran tactile relié à un ordinateur et comportant une carte thématique personnalisée qui déroule en fond d'écran selon l'itinéraire de l'avion. Le tracé numérique des observations s'effectue sur la carte, à l'aide d'un stylet. Les données peuvent ensuite être transmises facilement et s'adaptent à tout type de carte géographique pour une diffusion et une analyse rapide des résultats.

**Superficies (hectares) infestées par l'arpenteuse de la pruche
au Québec depuis 1991.**

Année	Niveaux d'infestation			Total
	Légère	Modérée	Grave	
1991	1 740	348	832	2 920
1992	502	579	479	1 560
1993	93	320	59	472
1994	617	234	124	975
1995	55	160	457	672
1996	1 750	4 382	2 807	8 939
1997	747	7 249	5 389	13 385
1998	2 660	6 020	18 578	27 258
1999	2 170	18 775	451 194	472 139
2000	45 448	103 753	775 770	924 971
2001	0	866	62 663	63 529
2002	1 288	8 958	35 276	45 522
2003	0	4	107	111
2004	0	0	36	36
2005	4	4	0	8
2006	0	0	0	0
2007	0	0	0	0
2008	0	0	0	0
2009	874	1 690	5 121	7 685



Arpenteuse de la pruche

Défoliation annuelle 2009
Province de Québec

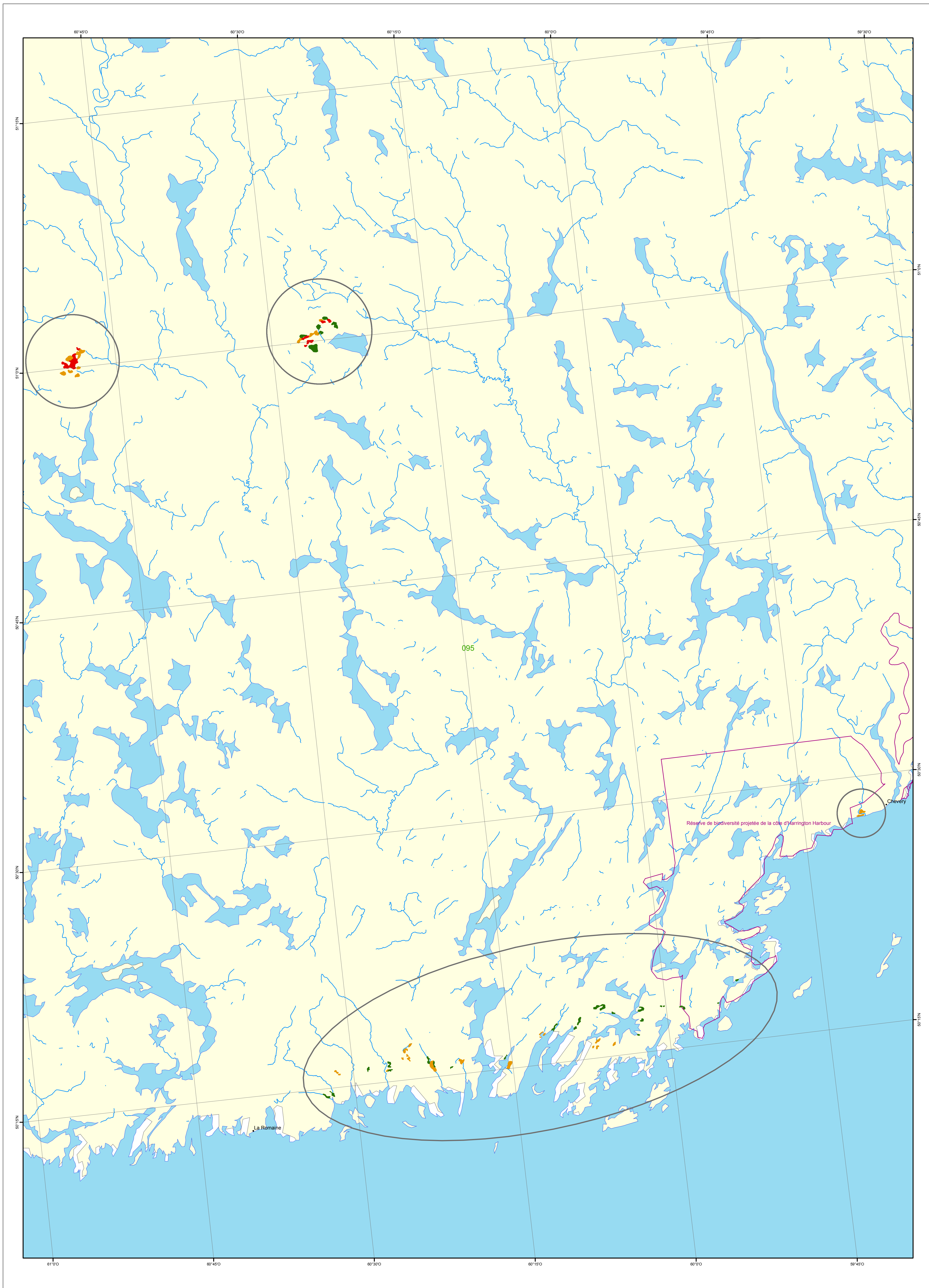
Source : Direction de l'environnement et de la protection des forêts

Projection cartographique : Conique conforme de Lambert
avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

0 100 200 300 Kilomètres

Défoliation 2009 ■ Légère ■ Modérée ■ Grave

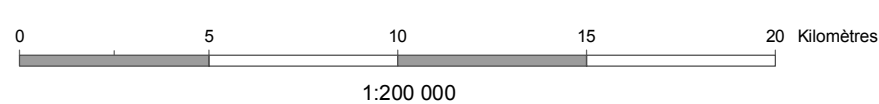
Région Administrative



Arpenteuse de la pruche
Défoliation annuelle 2009
Région de la Côte-Nord (secteur La Romaine - Chevery)

Source : Direction de l'environnement et de la protection des forêts

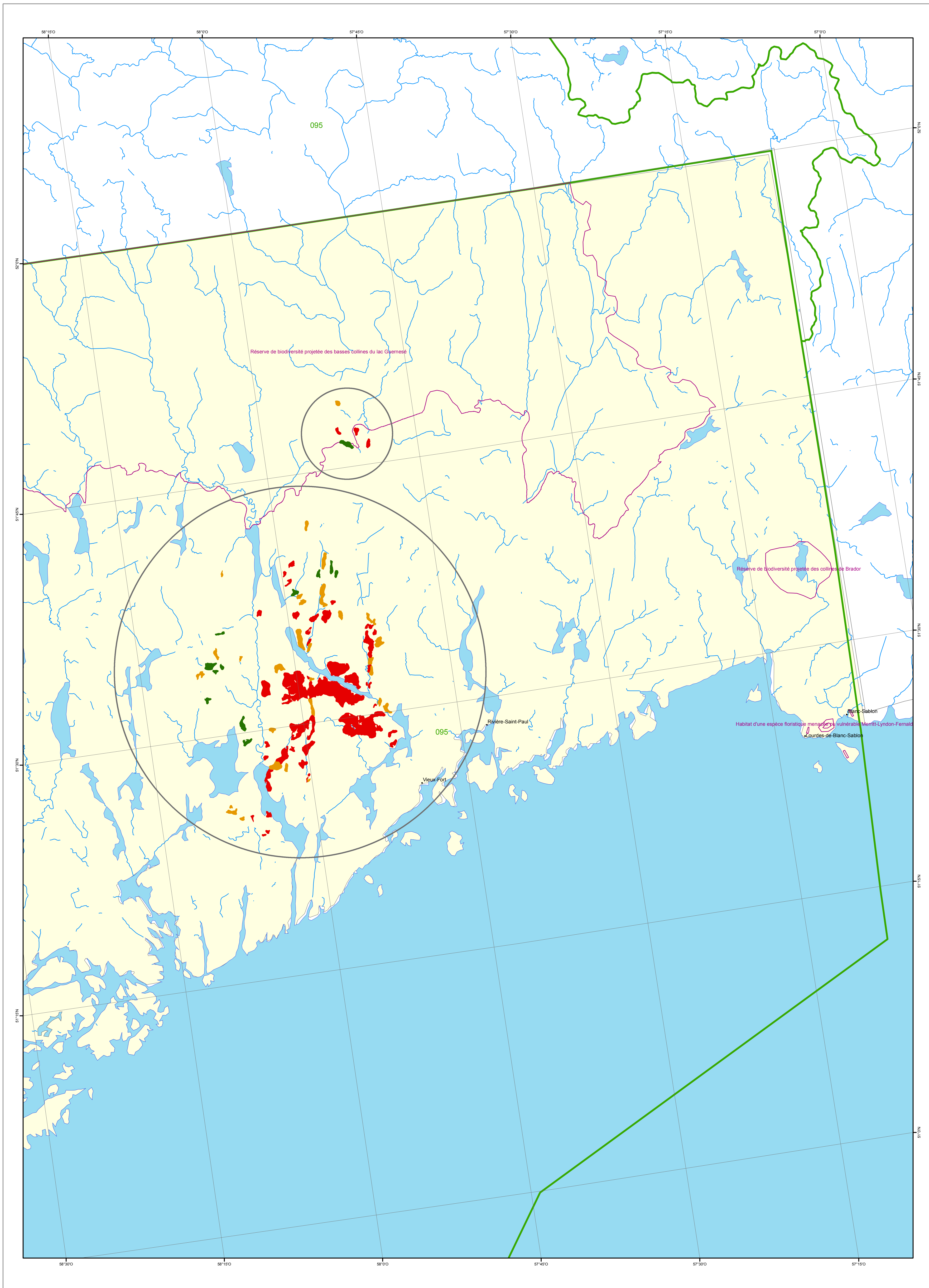
Projection cartographique : Conique conforme de Lambert
 avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)



Défoliation 2009

- Légère
- Modérée
- Grave

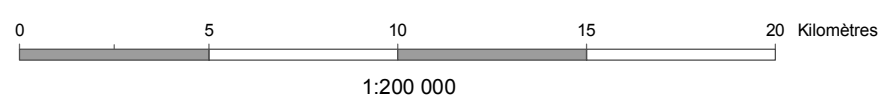
- Aire protégée
- Unité de gestion



Arpenteuse de la pruche Défoliation annuelle 2009 Région de la Côte-Nord (secteur Rivière Saint-Paul)

Source : Direction de l'environnement et de la protection des forêts

Projection cartographique : Conique conforme de Lambert
avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)



Défoliation 2009	
■	Légère
■	Modérée
■	Grave

	Aire protégée
	Unité de gestion